



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

# PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé)



Niveau d'étude  
visé  
BAC +1



Durée  
1 an



Composante  
UFR de santé,  
médecine  
et biologie  
humaine

## Présentation

### Objectifs

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en licence (L2 disciplinaire)

## Organisation

### Organisation

**Le PASS est organisé en deux semestres d'une même année universitaire et permet l'obtention de 60 crédits ECTS.**

Le PASS comprend une majeure santé et une mineure disciplinaire (par exemple : droit, lettres,...).

A l'université Sorbonne Paris Nord, la majeure santé représente 2/3 des enseignements (40 ECTS).

La mineure disciplinaire représente 1/3 des enseignements (20 ECTS). Les mineures disciplinaires proposées sont :

Université Sorbonne Paris Nord

- Sciences de la vie (Bobigny)
- Sciences sanitaires et sociales (Bobigny)
- STAPS (Bobigny)
- Economie-gestion (Villetaneuse)
- Droit (Villetaneuse)
- Physique-chimie (Villetaneuse)

En partenariat avec l'Université Paris 8 (Saint-Denis)

- Sciences du langage
- Lettres
- Economie-gestion

En partenariat avec l'Université Cergy-Pontoise

- Physique-chimie
- Sciences de la vie

Pour plus de précisions concernant les modalités d'organisation de l'année vous pouvez vous référer à :



<https://smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/études-médicales/diplôme-de-formation-générale-en-sciences-médicales/item/322-accès-aux-études-de-santé.html>

## Admission



---

## Conditions d'admission

La sélection pour les études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie se fait en fonction du score " Accès santé " de l'étudiant et des places disponibles dans les différentes filières. Le score Accès santé est calculée de la sorte :  $2/3$  majeure santé +  $1/3$  mineure disciplinaire. Conditions d'éligibilité : • Note en Socle santé supérieure ou égale à 10/20 • Note supérieure ou égale à 7/20 dans chaque UE de la majeure de santé • Validation de l'année en première session. L'admission en médecine, odontologie, pharmacologie ou maïeutique peut se faire directement après les épreuves écrites ou après des épreuves orales complémentaires.

## Contacts

---

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Yoann LALATONNE

#### Responsable pédagogique

Belén HERNANDEZ

#### Secrétariat pédagogique

Secrétariat accès santé

☎ 01 48 38 84 56 / 76 58

✉ [acces-sante.smbh@univ-paris13.fr](mailto:acces-sante.smbh@univ-paris13.fr)

📍 1 rue de Chablis

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ [orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr](mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr)

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>